



Journées sur le vieillissement actif

Les 20 et 21 mai 2010 se déroulera, au Palais des congrès de Montréal, la première édition des Journées sur le vieillissement actif, organisée par Innov-Âge et l'Association québécoise de gérontologie. Ces journées ayant pour thème « L'adaptation des environnements de travail aux réalités d'une main-d'œuvre vieillissante » prendront la forme d'un « événement-colloque » qui mariera une journée thématique pour les organisations intéressées par le sujet et un Salon des exposants.

En plus de ce salon, le grand public aura accès gratuitement à des conférences. Dans ce contexte, la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas, et le conseiller Pierre Hardy, animeront un atelier où il sera question du projet de l'AREQ en lien avec la francisation des personnes immigrantes.

Pour information ou inscription :
www.innov-age.com ou 514 387-8859.

Dans ce numéro :

Journées sur le vieillissement actif	1
Projet de loi 94 sur les accommodements	1
À surveiller en mai	2
Marche 2/3 2010	3
Capsule homme	3
Sondage : abus envers les personnes âgées	3
Journées du sport et de l'activité physique	4
Extranet : documents officiels	4
Bulletins sectoriels : une grille à votre disposition	4
Nos comités à pied d'oeuvre	5
Procédure lors d'un décès	6
Décès de M. André Therrien	6

Projet de loi 94 sur les accommodements

En mars dernier, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 94, *Loi établissant les balises encadrant les démarches d'accommodements dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements*.

Le gouvernement tiendra une consultation publique sur ce projet de loi. L'AREQ prépare un mémoire et demandera à être entendue en commission parlementaire. Bien entendu, nous en profiterons pour réclamer une véritable laïcité de l'État québécois et le respect des valeurs fondamentales du Québec : la primauté du français, l'égalité entre les femmes et les hommes et la nécessaire laïcité de l'État.

L'ensemble des citoyennes et citoyens peut également se faire entendre d'ici le 7 mai, soit en acheminant un courriel par l'entremise du site Internet de l'Assemblée nationale, soit en transmettant une lettre ou un avis écrit.

Pour plus d'information : www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commentaire.html?type=ProjetLoi&id=6243&url=travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-94-39-1

À surveiller en mai



- ✦ **Conseil exécutif**
4-5-6 (a. m.) mai
- ✦ **Correction des épreuves du magazine *Quoi de neuf***
4 mai
- ✦ **Comité national de la condition des hommes**
6 mai (p. m.)
- ✦ **Formation des responsables régionaux de la condition des hommes**
7 mai
- ✦ **Comité des Statuts et Règlements**
10 (p. m.) et 11 mai
- ✦ **Comité national des communications**
11 mai
- ✦ **Vérification finale du magazine *Quoi de neuf***
12 mai
- ✦ **Comité national de la condition des femmes**
12 mai
- ✦ **Rencontre de planification et d'évaluation du magazine *Quoi de neuf***
17 mai
- ✦ **Comité national de la condition des hommes**
20 mai
- ✦ **Comité national de l'action sociopolitique**
25 mai
- ✦ **Groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC)**
25 mai
- ✦ **Comité national de l'environnement et du développement durable**
31 mai

Assemblées générales régionales

- ✦ **Assemblée générale régionale (Outaouais)**
18 mai
- ✦ **Assemblée générale régionale (Québec–Chaudière–Appalaches et Estrie)**
19 mai
- ✦ **Assemblée générale régionale (Abitibi-Témiscamingue)**
20 mai
- ✦ **Assemblée générale régionale (Montérégie)**
25 mai
- ✦ **Assemblée générale régionale (Saguenay–Lac-Saint-Jean)**
26 mai
- ✦ **Assemblée générale régionale (BSL–Gaspésie–Les-Îles–Côte-Nord / Cœur et Centre-du-Québec / Île de Montréal / Laval–Laurentides–Lanaudière)**
27 mai



L'AREQ sur la place publique (communiqué)



22 avril 2010

Bonification du SRG

L'AREQ appuie le projet de loi du Bloc québécois à l'intention des personnes âgées vulnérables, en majorité des femmes

Vous pouvez consulter tous les communiqués de l'AREQ au www.areq.qc.net.

Marche 2/3 2010 : ça fait 40 ans que ça marche!

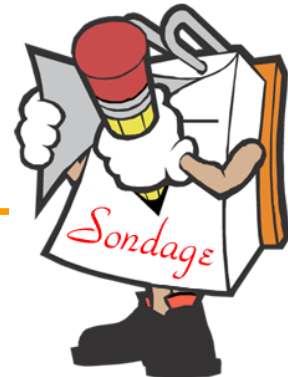
Cette année, nous célébrons la 40^e Marche 2/3! C'est un rendez-vous à ne pas manquer le 14 mai 2010.

La Marche 2/3, ce sont des milliers de jeunes (en 2009, ils étaient plus de 15 000!) qui investiront les rues de Montréal pour exprimer leur solidarité et leur engagement citoyen, encourager les autres jeunes à en faire autant et sensibiliser la population à l'importance de la solidarité internationale. Unis par leur désir de changer le monde qui les entoure, les marcheurs témoigneront de leur solidarité à l'aide de magnifiques banderoles et d'imaginatifs outils d'animation à l'effigie des causes mondiales qui les touchent.

Depuis plusieurs années, plusieurs de nos membres participent comme bénévoles afin de faire de cet événement une réussite. Bravo et au plaisir de vous y revoir!

Pour de plus amples renseignements :

<http://oxfam.gc.ca/fr/intervenants/programmation/marche>



Messieurs,



Les responsables régionaux de la **condition des hommes** se rassemblent en ce début mai afin d'être mieux outillés et de mieux organiser leur action avec et pour vous. En attendant, voici un extrait de texte intéressant pour vous :

« [...] Ici, le concept même de condition masculine est inexistant. Ce qui ne laisse qu'un vide en face de la réalité confortablement institutionnalisée, dominante par défaut, de la condition féminine. Et les tentatives souvent maladroites de combler ce vide sont accueillies par le sarcasme et le mépris... exactement comme le furent les premières sorties du féminisme de combat dans les années 60 et 70 [...] »

La suite vous intéresse?

<http://www.cyberpresse.ca/place-publique/editorialistes/mario-roy/201003/26/01-4264733-la-petite-noirceur.php>

Nous sommes présentement en recherche d'informations relatives aux actions qui se déroulent dans vos secteurs et régions concernant différents types d'abus envers les personnes âgées. Nous pourrions ainsi explorer les possibilités en formation et en outils de communication. Pour ce, nous vous invitons à remplir le **sondage** joint à ce Focus et à l'acheminer avant le 14 mai 2010 à Lucie Genest (genest.lucie@csq.qc.net).

Nous aimerions pouvoir offrir des outils et formations reflétant le dynamisme de l'AREQ sans pour autant réinventer la roue et nous assurer du réel besoin en ce sens. Au plaisir de vous lire et de travailler avec vous à rendre demain plus viable pour toutes et tous.

Journées du sport et de l'activité physique

Les 6, 7, 8 et 9 mai prochains, préparez-vous à pédaler, marcher, patiner, sauter, danser, courir et plus encore, car des activités de toutes sortes seront organisées partout au Québec dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et sa fin de semaine active. Il s'agit d'une initiative du gouvernement du Québec, en lien avec Kino-Québec.

Pour plus d'information et pour connaître les différents lieux de rassemblement, visitez le :

www.mels.gouv.qc.ca/JNSAP/index.asp.



Extranet : documents officiels



Plusieurs documents officiels ou administratifs pertinents pour les régions et les secteurs peuvent être téléchargés dans la section réservée (Extranet) du site Web de l'AREQ.

C'est le cas notamment du nouveau **certificat d'assurance responsabilité** pour l'année 2010-2011. C'est aussi le cas de l'avis de changement de nom et de la politique portant sur les personnes amies de l'AREQ.

On retrouve également dans l'Extranet le document de présentation de l'AREQ (en version PDF) dont il a été question lors du dernier Conseil national de l'Association.

Bulletins sectoriels : une grille à votre disposition

Plusieurs secteurs ont contacté le bureau national afin d'obtenir des gabarits ou des modèles pour revoir la présentation de leur bulletin. De tels documents seront éventuellement mis à leur disposition. D'ici là, il est possible de télécharger, encore une fois dans l'Extranet, la **grille** ayant servi à l'analyse des bulletins sectoriels par les membres du comité national des communications. Cette grille contient plusieurs indicateurs qui peuvent servir d'aide-mémoire ou être une source d'inspiration pour les équipes de conception de bulletins.



Nos comités à pied d'œuvre

Plusieurs comités consultatifs de l'AREQ ont tenu des réunions depuis la dernière parution de ce bulletin. En voici les résumés :

Comité national de l'action sociopolitique (1^{er} avril) : Les membres du comité se sont penchés sur divers dossiers de leur plan d'action, citons entre autres, le Dossier santé Québec, la réforme du mode de scrutin, la protection de la vie privée et des renseignements personnels, le projet de loi 94 sur les accommodements et le dernier budget du gouvernement Charest. Sur ce dernier dossier, les membres ont acheminé au Conseil d'administration une proposition demandant à l'AREQ d'entreprendre avec d'autres regroupements d'aînés une démarche de dénonciation du budget et de ses effets sur les personnes âgées.

Groupe technique en indexation – GTI (6 avril) : Les membres du groupe ont principalement discuté de la négociation en cours entre le gouvernement et le Front commun. Il a aussi été question des échanges ultérieurs au sujet du dossier de l'indexation dans le cadre de différentes instances, notamment au conseil national printanier de l'AREQ, au comité national de la retraite et auprès des responsables régionaux, ainsi qu'au Groupe de travail des associations de retraités (GTAR).

Équipe du magazine *Quoi de neuf* (15 avril) : Les membres de l'équipe se sont réunis afin d'effectuer la première correction des textes du numéro de juin-juillet.

Groupe de travail sur le contenu du Congrès – GTCC (20 avril) : Le GTCC a tenu sa troisième rencontre. Rappelons qu'il devra soumettre au CA les éléments suivants : une analyse des thèmes envisagés pour le Congrès, la proposition des sujets pertinents à aborder et les particularités en lien avec le contenu du Congrès. Il est formé de deux membres du CE, trois membres du CA et deux membres de la direction de l'AREQ. Le GTCC se penche sur les thèmes envisagés et les sujets abordés au prochain Congrès de l'AREQ.

Responsables régionaux de l'action sociopolitique (22 avril) : Les personnes participantes à la rencontre ont tenté de comprendre les multiples manifestations de l'impact des inégalités sociales sur la santé des populations, ainsi que les meilleures approches et moyens utiles pour les réduire. Ils ont également échangé avec un représentant du Collectif pour un Québec sans pauvreté sur l'historique du groupe, sur ses actions en particulier dans le domaine de la santé et des services sociaux. Lors des échanges qui ont suivi, les personnes participantes ont émis l'idée qu'il serait opportun que l'AREQ joigne ses efforts de défense de notre système de santé à ceux de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et qu'elle devienne membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 53 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :
320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :
418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :
418 525-0769

COURRIEL :
areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

COORDINATION :
Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :
Martine Faguy
Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

Procédure lors d'un décès

Avis par la famille ou avis par la personne présidente d'un secteur?



Lorsqu'un membre de l'AREQ décède, il est important que cette information soit transmise au siège social de l'Association. Parfois la famille s'en charge et parfois la personne présidente d'un secteur s'en charge. Pour éviter des incidents fâcheux, nous avons besoin du nom de la personne décédée, de son numéro d'assurance sociale ainsi qu'un avis de décès paru soit dans un journal ou soit sur un site de maison funéraire. Les erreurs sur la personne peuvent causer des préjudices qui souvent sont irréparables. Nous apprécions votre collaboration dans le suivi de ces dossiers.

Décès de M. André Therrien

André Therrien est décédé le 25 avril 2010, à l'hôpital Jeffrey Hale de Québec. Il s'est endormi pour ne plus se réveiller, comme il le souhaitait tant! Il est décédé comme il a toujours vécu, soit dans le calme et la dignité.

Plusieurs se rappelleront que Monsieur Therrien a présidé les débats de conseils provinciaux – ancêtres des conseils nationaux – de l'AREQ pendant plusieurs années.

La famille organisera une cérémonie, le samedi 15 mai 2010. Les détails seront affichés sur le site Internet de l'AREQ sous forme d'actualité.

